

COMMUNIQUE DE PRESSE

La société Agdatahub lève 2,5M€ de fonds propres auprès d'API-Agro et de la Banque des Territoires, pour doter la France et l'Europe d'un outil de souveraineté numérique dans le secteur de l'agriculture.

PARIS, le 4 novembre 2020 - Le secteur agricole français se voit doté d'un nouvel outil pour favoriser et accélérer sa transition numérique tout en valorisant les données agricoles.

La société Agdatahub, nouvellement créée et détenue majoritairement par les acteurs agricoles rassemblés au sein d'API-Agro, opère les activités de plateforme Saas (Software as a Service) permettant aux acteurs de l'écosystème d'échanger et de valoriser leurs données agricoles en toute sécurité. La levée de 2,5 M€, auprès d'API-Agro (et ses actionnaires historiques tous issus du secteur) et de la Banque des Territoires, permettra d'accélérer le développement de la plateforme et de l'inscrire davantage dans la vision d'un RGPD de la donnée agricole.

La société Agdatahub SAS (filiale d'API-Agro SAS) a été constituée pour opérer et commercialiser la plateforme technologique jusqu'alors portée par sa maison mère. Le projet Agdatahub a pour ambition de redonner la main à l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur agricole, sur les données numériques produites chaque jour dans les exploitations et dans tous les métiers du secteur, « *de la ferme à la table* ». Les bénéficiaires de cette meilleure gestion et transparence sur les données de l'agriculture sont multiples : allant des professionnels (agriculteurs, acteurs des différentes filières) aux consommateurs en France et en Europe.

Cette levée de fonds va permettre d'accélérer le développement de la plateforme et de l'inscrire davantage encore dans la vision d'un RGPD de la donnée agricole. Les données sont en effet placées sous le contrôle des producteurs et des acteurs des filières, notamment grâce à un dispositif innovant de consentement des apporteurs de la donnée, basé sur leur identité numérique, avec l'objectif de garantir la souveraineté numérique à un secteur qui en est aujourd'hui singulièrement dépourvu.

Par cet investissement, la Banque des Territoires contribue à la mise en place d'un environnement de confiance propice au développement et à l'utilisation des données territoriales. En accompagnant le secteur agricole dans sa transition numérique, la Banque des Territoires continue d'œuvrer en faveur de territoires plus connectés.

Pourquoi une plateforme de consentements et d'échanges de données dédiée au secteur agricole ?

A l'heure où les exploitations agricoles sont de plus en plus connectées et équipées d'outils numériques, la valeur et l'usage des données produites, utilisées et réutilisées devient une question stratégique.

La mission d'Agdatahub est de permettre aux apporteurs de ces données d'en avoir la maîtrise. Ils pourront ainsi choisir explicitement avec quels partenaires ils souhaitent les échanger et pour quels

usages ; cela en toute sécurité. La plateforme permet de façon plus large d'accompagner les acteurs des différentes filières afin qu'ils partagent leurs données, pour améliorer les pratiques actuelles ou créer de nouveaux services innovants en matière d'agroécologie, d'agriculture de précision ou de performance économique. Enfin, cette gestion des données agricoles, en toute transparence, permettra de fournir une meilleure information aux consommateurs finaux. Agdatahub vise ainsi à créer un cercle vertueux de circulation de l'information et de valorisation des données agricoles.

Agdatahub s'appuie sur des partenaires techniques européens de référence (3DS Outscale, Dawex, Orange Business Services, GS1 France) qui partagent l'ambition d'une souveraineté numérique. Ils apportent leurs savoir-faire et la garantie de la meilleure adaptation de leurs technologies au secteur agricole, dans le respect des valeurs portées par la fondation GAIA-X au niveau européen.

Sébastien Windsor, Président de Agdatahub SAS, agriculteur en Normandie, rappelle que « *la crise sanitaire actuelle place l'agriculture au cœur de la souveraineté alimentaire de l'Europe. Avec l'appui stratégique de technologies numériques souveraines, pilotées et conçues par et pour les agriculteurs français et européens, nous avons les moyens de nos ambitions à la hauteur de ces enjeux* ».

Pour Antoine Troesch, directeur de l'Investissement à la Banque des Territoires, « *la Banque des Territoires est convaincue du potentiel de ce projet pour accompagner les acteurs de la filière agricole dans une transition numérique éthique et souveraine. Ce projet est créateur de valeur pour un secteur clef de l'économie française et pour les territoires* ».

Contacts presse :

- **Pour Agdatahub et API-Agro :** Julie MENEZ, communication@agdatahub.eu / 06 70 36 24 54
- **Pour la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) :** Marie-Caroline CARDI, marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr / 06 38 53 97 67

A propos de Agdatahub SAS : Agdatahub propose des plateformes de consentements et d'échanges de données pour le secteur agricole. En appui à ces solutions, Agdatahub assure des missions de conseil opérationnel liées aux data (direction de projet, technologies, marketing) pour accompagner les acteurs des filières agricoles dans les usages du numérique.

A propos d'API-Agro SAS : Au départ projet de recherche autour des données agricoles initié par les Instituts techniques et les Chambres d'Agriculture avec l'appui du Ministère de l'Agriculture, API-Agro a donné naissance à une plateforme d'échanges de données et à une SAS composée de 30 associés représentatifs du secteur agricole. API-Agro SAS est aujourd'hui la holding actionnaire majoritaire de Agdatahub, et assure une veille stratégique sur les sujets du numérique agricole.

A propos de la Banque des Territoires : Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Porte d'entrée unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil, de financement en prêts et en investissement, et des services bancaires à tous ses clients. Sa vocation : être le partenaire de ceux qui dessinent le quotidien des français : collectivités locales et entreprises publiques locales, entreprises et acteurs financiers, organismes de logement social et professions juridiques. La Banque des Territoires s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités territoriales. Elle est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales.